

| Composante (UFR, école, Institut)                                      |                                                                                   |
|------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------|
| Nom                                                                    | UFR Médecine                                                                      |
| Localisation géographique du poste                                     | Nice                                                                              |
| Identification du poste à pourvoir                                     |                                                                                   |
| Section (CNU)                                                          | 92                                                                                |
| Date de prise de fonction                                              | Novembre 2026                                                                     |
| Durée                                                                  | 3 ans renouvelables                                                               |
| N° poste national (tableau campagne emploi...)                         |                                                                                   |
| Type contrat                                                           | CDD enseignant-chercheur                                                          |
| Temps plein <input type="checkbox"/> Mi-temps <input type="checkbox"/> | Temps plein <input checked="" type="checkbox"/> Mi-temps <input type="checkbox"/> |
|                                                                        |                                                                                   |

| Profil du poste                                         |
|---------------------------------------------------------|
| CDD enseignant dans le domaine des sciences infirmières |

| Enseignement                              |                                      |
|-------------------------------------------|--------------------------------------|
| Département d'enseignement                | Département des Etudes Paramédicales |
| Responsable Universitaire du Master DEIPA | Professeur N. Chevalier              |
| Tel :                                     | 04 92 03 55 19                       |
| Email :                                   | nicolas.chevalier@univ-cotedazur.fr  |
| Recherche                                 |                                      |
| Nom du laboratoire                        | Unité de recherche RETINES           |
| Code Unité                                |                                      |
| Nom du Directeur de Laboratoire           | Professeur P. STACCINI               |
| Tel                                       | 04 89 15 34 97                       |
| Email                                     | Pascal.STACCINI@univ-cotedazur.fr    |

# 1 Cadre réglementaire

Le projet d'implantation et de modélisation des infirmiers de pratique avancée est un projet régional porté par l'ARS PACA depuis 2018. Une des phases du projet est la création de postes d'Infirmiers Hospitalo-Universitaires (IHU).

Ces postes sont cofinancés par l'ARS PACA et Université Côte d'azur.

Le nombre de postes proposé à candidature est limité à 1 pour l'année 2026.

## 2 Responsabilités et Missions

**Les IHU ont une double mission : une mission universitaire d'enseignement et de recherche et une mission régionale ARS d'implantation et de modélisation de la pratique avancée.**

- **Missions d'enseignement et de recherche qui relèvent de la responsabilité de l'Université :** enseignement du DE de pratique avancée, enseignement théorique, direction de mémoires, suivi des cours médicaux pour un calibrage correspondant aux attendus de formation pour les IPA, activité de tutorat pour les étudiants et les maîtres de stage (encadrement des stages DE pratique avancée, étudiants IFSI, construction d'outils pédagogiques, formation et accompagnement des cotuteurs de stage, ...) :
  - Assurer des enseignements universitaires à hauteur annuelle d'au moins 96 heures équivalent de travaux dirigés ou 48 heures de cours magistraux ;
  - Assurer l'organisation d'unités d'enseignement et le suivi pédagogique des étudiants ;
  - Participer à la Direction des mémoires de recherches des étudiants en Master 2 ;
  - Coordonner le tutorat des étudiants pour les stages cliniques d'un établissement ayant conventionné avec l'Université Côte d'Azur ;
  - Organiser et participer au jury de validation des stages des étudiants ;
  - Participer aux réunions pédagogiques ;
  - Participer à l'évaluation des enseignants et à la démarche de la continuité de la qualité de ces formations ;
  - Participer aux activités administratives en lien avec la gestion de ces formations ;
  - Participer à un programme de recherche sur le développement des compétences de l'infirmier en pratique avancée, son implantation en milieu clinique et l'évaluation de ses interventions, coordonné par le responsable médical du master en lien avec le laboratoire de recherche d'accueil ;
  - Réaliser des suivis pédagogiques avec tous les étudiants à raison d'au moins un par semestre ;
  - Participer aux évaluations : création des sujets en coordination avec les médecins, IPA, psychologues, cadres supérieurs de santé et cadres de santé qui ont dispensé les apports cognitifs, et corrections ;
  - Participation aux ECOS, RSCA et séminaires de groupes ;
  - Prendre la responsabilité d'Unités d'Enseignement : création et suivi des syllabus, ajouts des supports de cours, organisations du MOODLE afin qu'il soit dynamique : activités interactives ludiques et apprenantes, annales de sujets d'examens, auto-évaluations...
  - Réaliser des cours en collaboration interprofessionnelle en partenariat avec les patients ;
  - Utiliser les outils du numérique en santé et les faire connaître aux étudiants ;
  - Réaliser une veille réglementaire des textes concernant la formation, les compétences et activités des IPA
- **Mission d'implantation et de modalisation de la fonction IPA dans les établissements de santé qui relève de la responsabilité de l'ARS :** accompagnement des établissements volontaires dans la démarche d'implantation du métier d'IPA, participation à la rédaction des protocoles d'organisation et des fiches de poste, participation à l'animation du réseau régional des IPA, participation à la politique de communication de l'ARS, dans le département du **VAR** de façon privilégiée mais également 04, 05, 06.

- **Mission clinique à hauteur de 0,20 ETP** qui seront consacrés à une activité clinique au sein de votre établissement support.

- **Modalités d'exercice des fonctions d'IHU**

Le/la candidat(e) retenu(e) exercera ses fonctions au sein du département paramédical de la faculté de Médecine de Nice. Un bureau sera mis à sa disposition ainsi que les moyens logistiques nécessaires à l'exercice de ses fonctions.

### 3 Modalités de recrutement

**DEPOT DES CANDIDATURES** : Le dossier de candidature doit comprendre les éléments suivants, rassemblés dans l'ordre, dans un fichier PDF unique :

- Une lettre de motivation ;
- Un curriculum vitae et une liste complète de publications ;
- Une copie des diplômes prouvant le statut d'IDE et d'IPA ;
- Une description des activités de recherche passées et présentes (jusqu'à 5 pages avec un interligne de 1,5) en précisant les partenariats ;
- Le projet de recherche proposé (jusqu'à 10 pages avec un interligne de 1,5) comprenant un titre, un résumé, une description des activités, des références bibliographiques internationales.

La campagne de dépôt de candidature ouvrira le **15 septembre 2026 et s'achèvera au plus tard le 15 octobre 2026 à 23h59**.

Le dossier de candidature, en format PDF sera envoyé par mail à chaque membre du jury :

- [ludovique.loquet@ars.sante.fr](mailto:ludovique.loquet@ars.sante.fr)
- [nicolas.chevalier@univ-cotedazur.fr](mailto:nicolas.chevalier@univ-cotedazur.fr)
- [Jean.dellamonica@univ-cotedazur.fr](mailto:Jean.dellamonica@univ-cotedazur.fr)
- [Pascal.staccini@univ-cotedazur.fr](mailto:Pascal.staccini@univ-cotedazur.fr)
- [Laurence.nelis@univ-cotedazur.fr](mailto:Laurence.nelis@univ-cotedazur.fr)

**SELECTION DES CANDIDATS ADMISSIBLES** : Chaque dossier réceptionné et recevable sera étudié par le jury. Une pré-sélection des candidats sera réalisée.

**ENTRETIEN D'ADMISSION** : Les candidats retenus seront convoqués à un entretien avec les membres du jury.

### 4 Conditions de recevabilité des candidatures

Au moment de la candidature auprès de l'UFR Médecine d'Université Côte d'Azur, les candidats doivent être titulaires d'un master 2 en pratique avancée et avoir une expérience professionnelle de 3 ans minimum en qualité d'infirmier et de 2 ans en qualité d'IPA.

Une expérience dans l'enseignement, en formation initiale et continue, dans le domaine des sciences infirmières, ou de l'encadrement dans le secteur du sanitaire et social est fortement recommandée pour exercer les qualités d'IHU.

La possession d'un doctorat en sciences n'est pas un prérequis pour postuler à exercer les fonctions d'IHU. En revanche, ***le(a) candidat(e) retenu(e) sur le poste doit s'engager dans une démarche doctorale dans les six mois suivant sa prise de fonction.***

Le nombre de postes est limité à 1 pour l'année 2026.

**Personne à contacter pour toutes questions relatives au poste :**

- **Pr Nicolas Chevalier 04 92 03 55.19**
- **Mme Laurence Nelis 04.89.15.34.09**

**Date limite de réception des candidatures par mail au plus tard le 15 octobre 2026.**